

Propositions pour une âme collective européenne

François Di Salvo

Sciences Humaines / Politiques
Religion



François Di Salvo

Propositions pour une âme
collective européenne

Éditions EDILIVRE APARIS
Collection Universitaire
75008 Paris – 2010

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS

56, rue de Londres – 75008 Paris

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : actualites@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-3811-9

Dépôt légal : Septembre 2010

© Edilivre Éditions APARIS, 2010

Note biographique

Natif de Valence, François DI SALVO est doctorant-chercheur auprès de l'université Jean-Moulin à Lyon. Il partage ses occupations entre l'étude approfondie des systèmes linguistiques et l'étude du droit.

D'ores et déjà diplômé de la Faculté de lettres de Grenoble, il a fréquenté l'École doctorale à laquelle est rattaché le Centre d'études et de recherches sur la culture italienne contemporaine (CERCIC). Linguiste spécialisé, dialectologue, il obtient son D.E.A en science du langage et dialectologie en 1999.

En 2000, il assure rapidement la Présidence de l'Observatoire A. Spinelli pour le Développement et l'Intégration Européenne jusqu'en juillet 2002. Placé sous le haut patronage de la Commission Européenne et du Parlement Européen, l'Observatoire lui ouvre les portes des hautes instances nationales et européennes. Conférencier, il intervient dans l'élaboration du discours des politiques publiques communautaires, afin de promouvoir une vision évolutive de l'Europe. Il a notamment participé en 2001 aux « Assises sur l'Avenir de l'Europe », et à la définition collective des enjeux stratégiques liés à l'architecture identitaire de l'Union.

Ses travaux et interventions sur la question Européenne sont recueillis dans la collection Les Documents de l'Assemblée Nationale, année 2001 – Délégation pour l'Union Européenne (titre de l'ouvrage *Assises sur l'Avenir de l'Europe*, PARIS : Assemblée Nationale 7-8 novembre 2001, ISBN 2-11-1150042-8).

Exorde

Autour du concept de citocratie et au-delà...

Je doute que si vous recherchez une définition quelconque de ce terme dans quelque dictionnaire que ce soit vous réussissiez à en obtenir une définition.

Même si ce terme s'inscrit dans une évolution positiviste de la pensée sociale et politique contemporaine, encore faut-il en cerner les contours. Mot valise ? Concrétion linguistique ? Direz-vous... Certes, non. Mais, alors, la *citocratie* c'est quoi ?

D'un point de vue linguistique, la *citocratie* se positionne au carrefour de deux substantifs : la citoyenneté, d'une part, la démocratie, d'autre part. Un dictionnaire étymologique bien documenté, dès lors que le terme fût répertorié, en donnerait probablement la définition suivante :

CITOCRATIE [*citocratie*] n. f. – 2001 : de *citoyen* et de *démocratie*. Doctrine laïque contemporaine d'après laquelle les individus s'approprient un droit de cité oblique à celui du politique, et agissent au nom d'une certaine conception du bien commun.

Pour l'heure, quoiqu'étonnant que puisse être ce néologisme, il n'en demeure pas moins vrai que la citocratie enserme une réalité sociale actuelle.

Elle surgit au moment où faiblit l'action du politique. Elle s'atténue quand le modèle de construction économique et sociale apporte des garanties en matière de travail, d'économie sociale, d'identité. Elle s'exacerbe à nouveau quand les conditions individuelles et collectives sont menacées (*ou pressenties comme étant menacées*) par des phénomènes

exogènes tels que la récession financière en Europe, la réorganisation de la structure du capital, la déstructuration des formes classiques de travail.

Depuis bientôt une décennie, la citocratie a construit son image pas à pas. Elle s'est nourrie lentement des valeurs et des revendications qui ont été véhiculées par les sommets intermondialistes. Comme par contre-réaction, les individus ont répondu à la montée en puissance de l'économie globalisée par l'institutionnalisation de structures solidaires et humaines, tels les forums sociaux, conjointement à la création de réseaux de mouvements locaux du type « *Via Campesina* »¹, « *Action Mondiale des Peuples* », ATTAC².

Au décours de son évolution, la citocratie a enrichi son discours d'une multitude d'expériences issues de la *praxis* sociale depuis 1999 et l'après SEATTLE³ ; elle tend à s'imposer aujourd'hui comme un élément incontournable et déterminant du discours politique et social des États-Nations.

¹ Via Campesina est un mouvement international qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique. Ce réseau a vu le jour en 1993. Il milite pour le droit à la souveraineté alimentaire et pour le respect des petits et moyens paysans. Via Campesina a fait du 17 avril la Journée mondiale des luttes paysannes en souvenir des 19 paysans sans terre assassinés en 1996 au Brésil par des milices paramilitaires.

² L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens (ATTAC) est une organisation altermondialiste créée en France en 1998. Elle est présente dans 36 pays. ATTAC a reçu en France le statut d'association d'éducation populaire par arrêté ministériel, ce qui lui a valu de recevoir des subventions publiques. Certains membres sont issus de formations associatives, politiques ou syndicales qui comprennent un grand nombre de sensibilités différentes : écologiste, socialiste, communiste, trotskiste ou chrétienne sociale. D'autres, dont beaucoup de jeunes, ont trouvé dans cette structure un premier engagement politique situé en dehors des partis politiques traditionnels.

³ Cycle du « millenium round », où 135 pays étaient réunis à SEATTLE pour débattre de la concurrence, des investissements, de la transparence dans les marchés publics, de l'environnement et des normes sociales. Dans le cadre des accords du GATT et de l'OMC le 9^{ème} cycle des accords de négociation multilatérale de novembre 1999 ont connu un échec notoire. Lors de la troisième conférence ministérielle, à Seattle aux États-Unis, les négociations se sont conclues sur un échec ; les délégations n'étant pas parvenues à lancer le cycle du « millénaire ». Les pays du Sud forment pour la première fois un bloc de négociation.

Contestataire souvent, parfois violent dans la forme et le fond⁴, le discours citocratique s'affirme telle une thérapie de choc face aux coups de folie d'un monde au-dessus duquel souffle un vent ultralibéral. Finis les propos politiques imperméables, place est faite à une logique de la pensée où l'homme doit devenir l'acteur principal de son propre destin.

Pour autant, est-ce utopiste de vouloir faire en sorte que la société globalisée, et éprise de frénésie spéculative, puisse revenir à un modèle plus respectueux des valeurs de solidarité, d'égalité et de partage ?

L'heure est à l'affirmation d'un NOUS social et humain qui se donne pour objectif d'interférer dans la réflexion politique et économique actuelle...

Prenons acte de cette aspiration grandissante du collectif.

Les pages qui vont suivre tentent d'apporter des éléments d'analyse et de réponse eu égard à ces transformations d'un nouvel ordre. Les hypothèses de travail nous conduiront à examiner les faits qui ont scandé l'histoire socio-économique de ces 10 dernières années, et nous nous interrogerons sur la place de l'Europe dans l'émergence du nouveau droit de cité oblique auquel nous nous référons.

Ainsi, au fil de l'analyse, la citocratie sera-t-elle replacée dans la grande trajectoire de l'histoire moderne des sociétés. Confrontée aux problématiques de la précarité dans le monde du travail, ainsi qu'à la dialectique de la stabilité et de l'instabilité de la finance, de la croissance et de la sauvegarde de l'environnement, nous verrons qu'un certain nombre d'externalités ont concouru de la structuration de ce singulier système collectif.

Loin d'être un phénomène de mode, ce système s'affirme aujourd'hui comme la mobilisation d'un corps social à géométrie variable, défend une somme d'intérêts convergents dans un monde rendu instable à cause de la

⁴ On se souvient, par exemple, du mouvement ANTI-OGM de José BOVE en France qui a été connu par ses multiples actions de terrain et la destruction de cultures de maïs et de colza à haute qualité environnementale au nom du principe de précaution. Les campagnes d'arrachage par les collectifs de faucheurs volontaires, les paysans de *VIA CAMPESINA* et de la Confédération paysanne française ont permis au collectifs citoyens de devenir rapidement des « lanceurs d'alerte » à l'attention des pouvoirs public, et d'une manière plus générale, à l'attention des décideurs politiques.

« mondialisation politique ». Or, une chose est sûre, eu égard à l'implication constante des individus dans les décisions politiques. Ni le Monde ni l'Europe n'a le monopole exclusif des décisions, quand bien même les États-Nations ont reçu une légitimation par le vote démocratique.

Trop souvent, les garanties supposées acquises, face à la déréglementation et la globalisation, ont été mises à mal par des décisions auxquelles les citoyens n'ont pas été suffisamment associées (ou de manière maladroite). Dans la plupart des cas, c'est bien cette crise de la dissociation politique et sociale qui motive l'émergence de la doctrine citocratique.

Résolument moderne, ouverte au dialogue entre les peuples, les anciens modèles (au sein desquels présidait le strict respect d'une logique unique) sont confrontés à l'avènement d'un nouveau discours. Celui où l'altérité est un élément qui catalyse une pluralité d'aspirations individuelles autour d'un projet d'édification sociale équitable.

Première partie

Toute civilisation dispose d'un langage qui lui est propre, toute société a ses propres modes de représentation. Notre société contemporaine n'échappe pas à cette règle.

De même que le politique, qui projette d'unir pacifiquement les peuples autour d'un dessein européen, le citoyen fixe les modalités de son droit à co-décider. De même que l'économiste qui parle de la globalisation à outrance de nos systèmes d'échange, les individus parlent de leur droit à faire usage du principe de précaution.

De cette même manière, quand le pouvoir politique esquisse l'idée d'une gouvernance mondiale pour masquer son incapacité à agir, le citoyen lui oppose le droit d'autodéterminer le seuil d'acceptabilité du sacrifice à faire, et exige d'en connaître les fins.

Un fait est incontestable : l'organisation du Monde et de l'Europe du libre-échange, la déréglementation du marché du travail et la libre concurrence, dans un marché ouvert ont fait émerger une multitude de solidarités actives, à l'échelle individuelle. Elles sont pluralistes, multiformes, et indépendantes du pouvoir politique en place. Leur force de cohésion dépasse de loin toutes les espérances des politiques les plus septiques.

Voilà le nouveau creuset dans lequel s'élabore depuis moins de 10 ans une conception nouvelle de la démocratie interactive.

Chapitre 1

Aux sources de la démocratie « interactive »

L'individualisme est une expression récente qu'une idée nouvelle a fait naître. Nos pères ne connaissaient que l'égoïsme.

Chateaubriand, *De la démocratie en Amérique (1835-1840)*,

1. L'interactivité démocratique

Dans les années 90, et avec l'avènement du système d'exploitation WINDOWS, les individus accèdent à une masse plus importante d'informations par comparaison à ce qui était consultable dans les mêmes conditions un siècle auparavant. Avec la « toile » *alias* le « réseau des réseaux », le WEB a permis à des millions d'utilisateurs d'accéder à ce que les médias de l'information ont décrit comme « *la révolution des nouvelles technologies* ».

L'essor de l'ordinateur personnel et l'amélioration constante des ses fonctionnalités, a contribué largement à la diffusion en temps réel des informations. Plus aucun décalage n'a été perceptible. L'ère de l'informatique grand public a tracé la voie de la communication en temps réel, non sans risque.

Tant dans la vie domestique que dans les nouvelles relations de travail cette technologie de l'information et de la communication a tout transformé. Elle a décuplé les relations interpersonnelles jusqu'à redéfinir une multitude de solidarités qui, jusqu'alors, ne pouvaient exister, faute de proximité. L'intégration des Nouvelles technologies de l'Information et de

la communication (NTIC) dans la sphère de développement personnel a transformé la relation spéculaire que tout individu socialisé pouvait avoir avec la réalité environnante.

Les NTIC n'ont cessé de conquérir du terrain dans les domaines aussi variés que la biotechnologie, l'intelligence économique, la politique, le lobbying... Leur place prépondérante dans des activités productrices telles que l'agroalimentaire (traçabilité des produits et de leur innocuité), la sylviculture, la protection de la biodiversité à l'échelle planétaire, mais aussi dans la recherche biomédicale, le commerce électronique (le e-commerce), la gestion globalisée de spéculation boursière, la diffusion de l'information en continu par les media, conforte dès à présent l'hypothèse que leur contribution au développement de la démocratie « interactive » n'est pas innocente.

Sans ce véhicule de l'information, aux fortes potentialités de mobilisation de l'opinion, la constitution progressive d'un noyau hétéroclite de citoyens, autour d'un projet commun, et qui communique sur le plan de l'altérité horizontale, aurait relevé d'une aventure hasardeuse. Une action du type « *Marches européennes⁵ contre le chômage, la précarité et les exclusions* » (1997) dont l'objectif était de « *participer à l'émergence d'une résistance et d'une riposte européenne à l'offensive néolibérale* », aurait-elle eu le même coefficient d'impact (et de mobilisation) sans l'appui de cet outil ? Comment aurait-il été possible de mobiliser rapidement, organiser une « class-action » sociale et rester en contact permanent aux quatre coins de l'Europe sans encourir l'éventualité d'un non-événement ?

Il est clair que la dynamique interactive d'Internet *via* ses sites de dialogue, ses forums de discussion et ses blogs a participé (et participe

⁵ En février 1997, les représentants associatifs de dix-sept pays réunis à Bruxelles décident d'une marche européenne contre le chômage, la précarité et l'exclusion. Elle partira, en avril, de divers pays d'Europe pour rallier Amsterdam en juin. L'objectif consistait à rallier le plus de personnes dans un mouvement qui souhaitait peser de son poids sur la conférence qui s'apprêtait à modifier le traité de Maastricht. Dans l'idée, les militants choisissent de combattre l'Europe de Maastricht à l'aide des éléments de décision et d'organisation dont elle s'est dotée entre 1992 et 1993. Une voix alternative à la libre circulation des capitaux et des financements se fait entendre. L'empreinte d'un pied nu, pour emblème, symbolise l'action en marche et le refus de la marginalité.

encore) à l'émergence d'une autre façon de faire vivre le droit de cité. Il s'exerce à un autre niveau de décision, informel, et sous forme d'un militantisme. Là, l'individualité se cristallise ponctuellement sous forme d'une action commune, au nom de valeurs ou d'idéaux agrégeants. De nombreux autres exemples confirment cette subtile interaction : En 1995, le collectif d'association CADTM⁶ (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) fait connaître ses revendications à l'ensemble de la communauté politique en éditant la revue *Les autres voix de la planète*. La consultation du site officiel permet d'accéder à tout un glossaire spécifique et à une source de données inestimables. Toutes les thèses, toutes les positions et toutes les sensibilités sont accessibles à toute personne qui se sent interpellée par telle ou telle autre posture idéologique. Chacun y trouve un éclairage nouveau pour expliquer le sens individuel qu'il accorde à la « lutte contre la pauvreté » pour le néolibéralisme⁷. En 1996, VIA CAMPESINA développe le concept de « souveraineté alimentaire » pour répondre à la demande formulée par le FMI et la BM (Banque Mondiale) en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE, HIPC⁸). Les thèses défendues sont accessibles *via* la toile par toute personne désireuse de s'approprier des discours originaux.

Instrument véhiculaire par excellence, le WEB a contribué à la diffusion d'idées nouvelles, que d'aucun qualifieraient d'anticonformistes voire de subversives. Un seul « clic ! » de souris suffit pour s'imprégner des thèses altermondialistes, paisiblement calé dans son fauteuil, derrière le rempart virtuel de l'écran. L'éparpillement n'est plus à l'ordre du jour... Le militantisme contemporain a évolué : il adopte des modes d'action organisée, prépare ses interventions selon une analyse spécifique des faits et des individus (et des institutions) impliqués. Il diffuse toute une série d'études et de contre-analyses tant dans le domaine de la pauvreté, que dans celui des échanges commerciaux, et celui du droit des *leaders* politiques à s'exprimer à la place de quelque milliard d'individus.

⁶ Adresse : 345, av. de l'Observatoire 4000 Liège, Belgique.

⁷ Septembre 2005. Le texte intégral est consultable sur le site de la CADTM à l'adresse suivante : http://www.cadtm.org/IMG/article_PDF/article_1631.pdf

⁸ Abbréviation pour "Heavily Indebted Poor Countries"

2. Le management par cercles de qualité

Grâce au « global village »⁹, pur fruit de la réunion entre médias de l'information, communication, et globalisation des symptômes/réponses politiques, l'unification sociale de l'ethnos moderne¹⁰ repose en grande partie sur une démarche individuelle, de type « horizontale ». Elle vise un processus de captation des décisions, selon un management méthodique ; il fonde le *self-empowerment* comme « contre-feu » au principe de fonctionnement institutionnel de la subsidiarité.

De ce fait, quand les États-Nations s'arrogent le droit de prendre une mesure « au plus près des citoyens », les collectifs prennent l'initiative de déléguer une tâche et une partie de leur autorité à la personne la plus apte à former une expertise et mobiliser des connaissances sectorielles. Parce que la fréquence à davantage d'importance que la forme d'expression, bon nombre d'entités communiquent autour de leur projet de société sous différents angles. La multi-focalisation, ou multiplication des angles d'attaque pour un sujet social donné, accroît ainsi l'indice de performance de chaque coparticipant dans le groupe.

Le franchissement des étapes de persuasion politique s'en trouve grandement facilité par la multiplicité des expériences individuelles : elles contribuent à la réalisation de l'objet fédérateur.

Constatation : à l'aube du nouveau millénaire, le nombre de collectifs citoyens n'a cessé de croître au fur et à mesure que la « *globalisation* » s'est affirmée comme ligne d'horizon. Partant de l'hypothèse que la géométrie moyenne d'un collectif dit « alternatif » est composé de 700 à 1300 membres, et qu'il existe près de 1300 mouvements sociaux spontanés fédérés autour d'une structure, le calcul est simple. Le nombre moyen

⁹ Marshall MCLUHAN, *The Medium is the Message : An inventory of effects*, Gingko Press, 2005

Marshall MCLUHAN, Bruce R. POWERS, *The Global Village : Transformations in World Life and Media in the 21st Century* (Communication and Society (New York, N.Y.)), Oxford Paperbacks, Oxford University Press, 1992.

¹⁰ L'ethnos doit être compris comme l'élément de réunion et de solidarité entre communautés traditionnelles. Au-delà de leur culture primitive, ces groupes sociaux trouvent des liens opportunistes dans le but de fonder une action commune et se constituent ponctuellement une série de valeurs identitaires fédératives.

d'individus se revendiquant « ALTER-... » ou « ANTI-... » en Europe, et dans le monde, est en moyenne de l'ordre de 1,5 Million.

Pour corroborer notre évaluation, nous rappelons au souvenir de chacun les forums sociaux mondiaux sur « une autre mondialisation », par exemple, et de leur capacité à mobiliser. Ces rencontres ont rassemblé progressivement depuis janvier 2001 près de 16 400 inscrits à la première rencontre ; puis, 55 000 en 2002, pour atteindre en moyenne 180 000 inscrits lors des manifestations plus récentes en 2007.

Il est clair qu'après Seattle¹¹, les protestations concernant la mondialisation ont connu une croissance réelle et ce dans des dizaines de pays, en acquérant toujours plus de visibilité¹² et de force de fédération par delà les clivages individuels.

En moins d'une dizaine d'années, le mouvement altermondialiste a connu une montée en puissance considérable. Il est parvenu à s'enrichir d'un « background » théorique, et surtout pratique, qui lui permet à l'heure actuelle de discuter de clivages politiques, d'engendrer des contre-défis humains et mobiliser des forces à une dimension transnationale. Quel politique n'a jamais rêvé d'un tel charisme et d'une telle force de mobilisation !

On le perçoit aisément, l'autorité de ces collectifs citoyens va au-delà du simple territoire. Elle s'exerce directement par des équipes, formées de personnes aux aspirations diverses ; elle est destinée à d'autres personnes, détentrices d'une hégémonie en matière de décision, d'orientation sociale et politique. Si on la considère comme le résultat d'une action ciblée, on s'aperçoit que cette autorité s'exerce en direction de plusieurs personnes. Sont notamment concernés les responsables politiques, voire même les grands financeurs du capital. Les plus hautes autorités gouvernementales ne sont pas épargnées par cette nouvelle forme de lobbying social. Plus que

¹¹ Le 30 novembre 1999 près de 50 000 personnes protestent contre la 3^e conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). But : faire obstacle au lancement du « Millenium Round », id est un cycle de négociations qui établit les nouveaux objectif de la libéralisation du marché. Ce sont avant tout les services publics qui sont sur la sellette suivis de près des investissements financiers.

¹² Smith J., et al., *Global Democracy and the World Social Forums*, Boulder, Paradigm, 2008, p. 45 et ss.

jamais, le monolithisme des tâches à accomplir et la façon dont elles doivent être accomplies s'inscrit dans un *modus operandi* qui diffère de l'action politique traditionnelle. Comme nous l'avons déjà dit, une révolution conceptuelle est en marche : elle s'appuie sur les savoirs différenciés de chacun. Elle fédère des équipes provenant d'horizons divers, et met en commun des ressources intellectuelles pour résoudre les problèmes inextricables de la société.

3. Compétence, adaptabilité, réactivité : la trilogie vertueuse

Pourquoi ce modèle est-il opérant ? Parce que dans ces structures-là, chaque individu y est considéré, semble-t-il, en fonction de sa contribution à la réalisation de l'objectif commun, et non en vertu d'une incompétence intrinsèque qui le subordonnerait à une hiérarchie supérieure. Une autre explication pourrait être liée à la structure même de ce type de modèle. Quand on observe les modes d'affiliation idéologique, on se rend compte que bon nombre de ces structures a tissé des réseaux qui s'interpénètrent. Aussi, n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que VIA CAMPESINA ait pu tisser des liens avec la COORDINATION PAYSANNE EUROPEENNE, voire avec le syndicat agricole français CONFEDERATION PAYSANNE (avec José BOVE, François DUFOUR) ; ponctuellement, une symétrie possible avec la CONFEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE pourrait être décelée, notamment en fonction d'une action au nom de valeurs communes. En toute hypothèse, comment ne pas imaginer ou supposer une interpénétration ponctuelle, sur une problématique précise entre mouvements hétérogènes du type COURT-CIRCUIT GRENOBLE¹³ et l'ALLIANCE DE PAYSANS PRODUCTEURS – ECOLOGISTES – CONSOMMATEURS¹⁴ ? Le champ des alliances, des fédérations ponctuelles, des possibles positions communes est théoriquement immense.

¹³ Ce mouvement local a pour projet de créer une économie écologique en sectionnant « de bons produits locaux alimentaires » selon une charte bien précise. Il faut que ces produits respectent les saisons, aient le goût et le caractère de leur terroir, soient sains et nutritifs... selon le principe de produits « éco-raisonnés ».

¹⁴ L'association regroupe des organisations nationales d'agriculteurs, de consommateurs, d'environnementalistes, ainsi que les Alliances départementales et régionales. Elle est affiliée au réseau européen REPAS (Réseau Européen Pour une Agriculture et une Alimentation Soutenables). Son objectif est de faire la promotion d'une agriculture qui

Qu'est-ce qui motive ? C'est le fait que chaque individu puisse concrétiser le projet associatif, et courir à sa réalisation tout en pouvant apporter une réponse personnelle, différente. Ses caractéristiques internes le rendent capable de s'imbriquer dans la grande structure d'ensemble du discours d'autonomisation. Pour être plus précis, on peut dire que pour ce type d'organisation, la volonté de concrétiser une action dans un domaine du lobbying social et politique repose sur l'utilisation judicieuse des ressources (et des compétences) humaines disponibles.

Mais cela ne suffit pas en soi. Il lui faut autre chose : citons un exemple, qui est plus parlant qu'une longue théorie. Prenons, à des fins exégétiques, les propos idéologiques d'une association altermondialiste comme les « Alternatifs ». Si tant est que l'on puisse dissocier le fond de la forme, sans produire quelque chose de trop abstrait, on constate que le ciment qui solidifie la structure normative de la pensée se compose d'un fort degré d'ouverture à l'altérité.

Penchons-nous quelques instants sur le manifeste. Voilà en substance ce que l'on peut y lire « 3 – *Une nouvelle société implique une révolution économique et sociale [...] Les mouvements sociaux, dans leur pluralité, sont porteurs d'aspirations nouvelles, ils sont les forces vivantes du changement, les points d'appui d'un projet de société. Les alternatifs veulent combiner leurs revendications, associer les enseignements du mouvement ouvrier et ceux de l'écologie, du féminisme, des mouvements de la jeunesse, des exclus, de l'antiracisme, de l'antifascisme, de la solidarité internationale... A travers une démarche de démocratie citoyenne, les alternatifs se donnent pour objectif d'aider à construire les bases d'un système politique où les modes de production et de répartition des richesses seront un outil de développement, de la justice sociale, de l'écologie et de la solidarité. [...] ¹⁵ ».* A l'inverse de la structure politique, hiérarchique, verticale et monolithique, l'association en question ne perçoit

respecte l'environnement, les territoires et les hommes, dans le but de favoriser le développement des productions de qualité qui soit le reflet de la variété des savoir-faire.

¹⁵ Le texte est consultable sur Internet, à l'URL : http://www.alternatifs.org/quisont/qs_manifeste.html.

Le passage est tiré du manifeste correspondant ; MANIFESTE, « Qui sommes-nous », les alternatifs, mis en ligne en 2003.

pas le militant occasionnel (ou engagé) comme un élément déviant par rapport au mouvement dialectique de la pensée générale. Elle le perçoit d'abord comme un acteur à part entière, un individu qu'il faut considérer et non mésestimer ; un libre contributeur de la construction de la pensée sociale en mouvement. L'objectif étant de réhabiliter le rapport « production vs. / consommation » dans une perspective fondée sur l'équité.

Agissant avec indépendance, l'action personnelle du militant préfigure l'intégrité avec laquelle, au sein de la structure, le citoyen entend défendre une juste cause. Il est tout à la fois un être révolutionnaire et le fervent défenseur d'une approche idéaliste de l'organisation de la société de son temps. A ce propos, force est de considérer que le militant associatif se perçoit et projette ses schémas d'organisation à l'intérieur même de cet espace de cohésion. Loin d'être neutre, la structure lui offre de remédier à l'ennui, de pallier à la stagnation et de lutter contre une certaine sensation d'immobilisme.

Dit en d'autres termes, le management citocratique qui émane de l'expérience des « Alternatifs » est une affaire de personnes. Il repose sur une attitude : la volonté de rendre performant chaque action en faveur d'une amélioration hypothétique de la condition sociale future. Il s'appuie sur une multiplicité d'expériences pratiques :

1) Il fait appel à ce qui motive l'EGO *id est* la satisfaction personnelle d'avoir su exprimer sa créativité ;

2) Il met la reconnaissance de la valeur individuelle au centre de la relation interpersonnelle ;

3) Pose comme principe moteur, le respect de la représentation du monde de l'autre, car toute vision est différente, mais chacune comporte une part qui permet d'accéder à la vérité.

Bref, on l'aura compris, un très grand nombre de structures adoptent une démarche de valorisation des ressources humaines qui est non discriminante. Chacun y prend la mesure de la distance à parcourir, réalise pour bonne partie les objectifs fixés, et en accepte les contraintes. C'est de la sorte que chaque membre exprime son intégrité face à la cause qu'il défend et accepte de se surpasser. Fédérer des individus par-delà leurs

clivages, leurs antinomies, leurs sensibilités, repose bien entendu sur une attitude. Elle se dénomme SMART : le monde de l'entreprise¹⁶ en connaît les détails et les subtilités. Les collectifs associatifs y ont puisé le fondement de leurs actions.

4. Nouveau paradigme de recherche du bien commun

La démocratie est connue pour être un système prodigieux qui s'affiche souvent comme l'art de cultiver les paradoxes. Qu'elle soit directe ou encore participative, les exemples à charge de cette singularité morale ne manquent pas. Mais ce qui est remarquable, et qui éclaire les échanges interactifs d'idées entre le politique et le collectif, c'est que la recherche du « bien commun » passe par des modes de perception et de médiation des fins, selon des moyens divergents.

Jusque dans le milieu des années 90, ce sont surtout les associations dites « à but non lucratif », les entreprises (essentiellement les PME-PMI) et les autres entités fédérant des individus, qui adoptèrent cette forme de codécision dans l'organisation de leurs actions de développement à court et moyen terme. La méthode contribua à ce que les aspirations de chacun soient mieux prises en compte. Elle fit valoir des arguments en faveur de telle ou telle autre décision, et valida *in fine* des orientations prises collégialement en comité directeur. Le discours de la méthode divergeait de celui pleinement assumé par le corps politique tout entier.

En toute état de cause, ce savoir-faire a été emprunté au monde de l'entreprise ; il y a apporté une méthode nouvelle de prise de décision après

¹⁶ Pour les non spécialistes du management et de la Programmation Neurolinguistique (PNL) on rappelle ce que sous-entend l'acronyme SMART. En management un objectif doit être : Spécifique (personnalisé) Mesurable au moyens d'indicateurs, Ambitieux (il faut inscrire le dépassement comme variable d'ajustement face aux situations), Réaliste (dans le sens accessible) et délimité dans le Temps (l'objectif peut-il être réalisé ou réalisable en moins de x mois ou années... ?). Lorsqu'on analyse le discours idéologique des structures associatives et citoyennes force est de constater que l'utopie des idées a cédé le pas à la faisabilité du projet de société. Les moyens invoqués sont ancrés dans le réalisme de la politique européenne voire mondiale. La pensée unique a été détrônée au profit de l'idée selon laquelle il n'y a pas une seule représentation du monde, mais une infinitude de modèles qui est alimentée par une multitude de perceptions toutes inscrites dans une réalité.

qu'elle a été transposée, non sans succès au monde associatif, mutualiste, ainsi qu'à certaines structures entrepreneuriales.

Puis vint la période qui, à compter de 1992, permit à cette forme de management d'envahir les discours, et de s'immiscer dans une sphère de laquelle il était étranger. Un regard nouveau était porté sur la société. L'apprentissage de l'écoute et du dialogue ne faisaient pas partie du registre et des habitudes comportementales auxquelles les institutions jacobines avaient été habituées. Il fallut donc adopter une posture qui devait favoriser, pas à pas, parfois de manière informelle, le consensus. La créativité devait passer par un processus qui consisterait à inciter chaque individu à prendre des décisions essentielles en termes de choix de société. C'est de cet apprentissage consensuel que devait émerger dans la cité le retour à une confiance « vivifiée ». Elle devait concourir au renforcement de la confiance collective dans le fait démocratique.

Sous l'effet combiné de plusieurs circonstances historiques et humaines, notamment la décentralisation, notre société démocratique a été poussée à sortir du repli idéologique. En l'espace de deux lois d'orientation pour l'aménagement du territoire, la première en 1995 qui créait la notion de « pays »¹⁷, et la seconde en 1999 qui instaurait l'intercommunalité¹⁸, la

¹⁷Loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Elle édicte notamment que : « *La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire concourt à l'unité de la nation, aux solidarités entre citoyens et à l'intégration des populations(...)* Elle assure l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès au savoir et aux services publics sur l'ensemble du territoire et réduit les écarts de richesses entre les collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ». La notion de pays s'y trouve définie à l'article 22 du même texte : « I. – Lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui le composent ont vocation à se regrouper en pays. II. – Le pays exprime la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres. Il constitue le cadre de l'élaboration d'un projet commun de développement durable destiné à développer les atouts du territoire considéré et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural. Ce projet prend la forme d'une charte de développement du pays ».

¹⁸Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dite « loi Chevènement », visait à équilibrer les inégalités entre territoires. Elle a contribué ensuite à un nouvel essor de l'intercommunalité. Elle a simplifié le paysage intercommunal (les structures à fiscalité propre ont été ramenées à

perspective d'un développement durable afin de mieux considérer les aspirations individuelles pour le futur marqua une volonté de renouveau. Le politique prenait lentement la mesure de l'évolution qui se déployait sous ses yeux. Il inscrivit le dialogue social relatif à l'espace territorialisé comme cadre privilégié de la contractualisation des modes d'accès au réel avec les acteurs locaux. Cette nouvelle approche politique du développement édictait (en substance) que « *Les citoyens sont associés à son élaboration et à sa mise en œuvre ainsi qu'à l'évaluation des projets qui en découlent* »¹⁹ : le cap était indiqué. L'aménagement du territoire et son contenu normatif définissaient un ensemble coordonné d'actions volontaristes pour lesquels les citoyens étaient enfin associés.

La société civile venait d'être installée dans un nouveau rôle : celui de contre-pouvoir à vocation consultative, dans le cadre des politiques publiques de développement durable de la gestion du quotidien. Le partenariat était certes moins spectaculaire que la contradiction pure, car ne donnant pas lieu à de grandes manifestations, mais un fait était patent. Il s'agissait pour la première fois dans l'histoire institutionnelle de savoir comment faire pour moduler efficacité économique entre pays et territoire, et aménager un espace d'expression pour intéresser le citoyen à la vie politique. L'article R 125-1²⁰ et L 125-2²¹ du Code des Communes traduisait en substance la volonté du législateur de renouer un lien qui avait été distendu entre les années 80 et les années 90.

trois formes de groupements : communautés d'agglomération, de communes, et communautés urbaines) et visait à rééquilibrer l'intercommunalité.

¹⁹ Ibidem, Loi n°95-115 du 4 février 1995, article I, § 5.

²⁰ L'article R125-1 du Code des Communes fut Créé par Décret 93-222 1993-02-19 ART. 1 JORF 19 FEVRIER 1993 et a été abrogé par Décret n°2000-318 du 7 avril 2000 – art. 4 (V).

²¹ Créé par Loi n°92-125 du 6 février 1992 – art. 21 JORF 8 février 1992. Abrogé par Loi n°96-142 du 21 février 1996 – art. 12 (V) JORF 24 février 1996. Remplacé par un article modificatif dans le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L2142-2 qui édicte que « *Sur proposition du maire, ou sur demande écrite du tiers des membres du conseil municipal dans les communes de 3 500 habitants et plus, ou sur demande écrite de la majorité des membres du conseil municipal dans les communes de moins de 3 500 habitants, le conseil municipal délibère sur le principe et les modalités d'organisation de la consultation. Dans ce cas, l'urgence ne peut être invoquée. La délibération qui décide la consultation indique expressément que cette consultation n'est qu'une demande d'avis* ».

Aujourd'hui, et ce en moins de 15 ans, la démocratie participative a montré ses limites structurelles et idéologiques par-delà le fait qu'un premier pas a été fait. La perception globalisatrice d'un réel qui échappe à l'entendement de l'espace restreint (comme cela pouvait être le cas au début des années 50) a provoqué une prise de conscience. La fin des limites, et l'extra-territorialisation des problèmes sociaux a fait prendre conscience que la consultation des citoyens ne pouvait advenir logiquement qu'en amont des décisions ; elle impliquait réciproquement que l'élu n'était en aucune façon lié par les décisions prises de manière informelle avec les collectifs. D'une certaine manière, cette forme de participation à la vie collective locale entre en conflit d'intérêt pratique avec l'objet qu'elle entend revaloriser. La démocratie indirecte, quand bien même serait-elle consultative, ne peut avoir la même force que la délibération prise par un conseil élu démocratiquement et investi du mandat de représentation. Alors QUID ?

L'ergonomie du changement instaurée par la loi, en ce sens la facilitation formelle du dialogue « élu » *versus* « administré », s'est imposée comme une solution, somme toute peu satisfaisante en termes de démocratie. D'aucun ont pressenti cet écueil et ont prévu, depuis les années 2000, un autre système fondé sur d'autres modes interactifs. Aussi, par rapport à la démocratie participative où la frontière entre pouvoirs délégués et pouvoirs d'action propre est seulement définie en termes d'interactivité, la citocratie développe-t-elle un système idéologique alternatif. Ici, les moyens de l'interactivité sont associés à une démocratie semi-directe à structure horizontale.

Certains pays émergents ont déjà analysé la portée de ce changement à l'aune des forums sociaux, dont le plus reconnu est celui de DAVOS. Entre 2001 et 2007, pas moins de 7 temps forts²² ont structuré des modes d'actions transverses à la démocratie participative : ils ont véhiculé une démocratie « triangulaire », où les individus ont pu intervenir directement dans l'exercice du pouvoir politique. Le changement, loin d'avoir

²² Les principales dates des forums sociaux altermondialistes sont : 2001 – 2002 – 2003 PORTO ALEGRE ; 2004, BOMBAY ; 2006 : VENEZUELA – MALI – PAKISTAN ; 2007, NAIROBI.

enthousiasmé la classe politique européenne (elle l'a terrifié, au début) est devenu en moins de 10 ans une énergie motrice qui s'efforce de déplacer les lignes du *statu quo* vers l'initiative collective.

Compte-tenu des faits, comme par exemple le 1^{er} Forum social européen (FSE) qui a eu lieu à Florence du 7 au 10 novembre 2002, ou la manifestation Larzac 2003, et des thèmes développés pour l'occasion, la question de l'origine de la démocratie « triangulaire » nécessite quelques éclaircissements.

Pour l'histoire, on s'en souvient, le 1^{er} FSE prônait une attitude d'opposition face à la guerre de G. BUSH en Iraq et tentait de trouver une « *giusta via di mezzo*²³ » en faveur de la paix et du dialogue. Quelques 60000 personnes venaient manifester leur attachement à une solution de compromis face à la guerre au Moyen-Orient, l'abandon de la taxe Tobin²⁴ et la préservation des idées. Un an plus tard, près de 200000 personnes se retrouvaient près de Millau. Elles engageaient un débat structuré sur la future cinquième conférence ministérielle de l'OMC qui devait avoir lieu du 10 au 14 septembre 2003 à Cancún, Mexique. Formulant des contre-propositions pour plus d'équité et d'écodéveloppement, signe de ralliement

²³ Traduction « Un juste équilibre ». Cette expression est empruntée à Machiavel : idée récurrente dans l'œuvre originale du Prince. Pour synthétiser quel pouvait être le meilleur moyen de gouverner la cité, le philosophe s'interroge sur les aspects positifs et négatifs qui caractérisent toutes les formes de gouvernance. Ce dernier en arrive, à partir des positions de Aristote sur l'éthique, à formuler sa propre vision du modèle le mieux adapté à l'administration d'une ville. Par influence voire par connexité d'idée, Machiavel énonce la « *politèia* » (Grecque) comme forme autonome d'administration. Selon lui, elle est la seule en mesure de garantir l'autonomie à celui qui dirige au nom du bien commun. Constatant que même le Demos n'est pas en mesure de bien gouverner car toujours suspecté d'agir en vertu d'intérêts partisans, le concept de justice appliqué à la cité se doit de garantir un accès au bonheur à l'ensemble des citoyens. Le moyen le plus approprié pour rejoindre l'intérêt commun passe nécessairement par la politique, un modèle d'administration qui garantit l'indépendance et l'autonomie face aux valeurs.

²⁴ Cette taxe correspond à la taxation des transactions monétaires internationales afin d'inciter les investisseurs à moins de spéculation sur les marchés de capitaux. Le taux choisi devait être de l'ordre de 0,05 % à 1 %. Fortement décriée et contestée, car elle accentuerait la volatilité des cours des monnaies en diminuant les transactions sur les marchés, la France, la Belgique, l'Allemagne et aussi la Finlande, puis l'Inde et l'Australie se sont prononcés favorable sur l'application de cette taxe. Le texte a été repoussé en 2000 par une faible majorité au Parlement Européen.

« *D'autres mondes sont possibles* » préfigurait, en soi, la démarche démocratique et alternative dont il est question.

Que prône alors la nouvelle démocratie triangulaire ?

- Un droit d'initiative populaire pour peser directement sur l'amendement d'un texte législatif, dès l'instant où le rapporteur du texte, du projet, de la proposition, se détourne du mandat électif qui lui a été confié.

- Une concertation active qui se traduit concrètement par des débats libres entre les institutions et les groupements de citoyens. En ce sens, le dialogue doit passer nécessairement par une trilogie actantielle qui repose sur les élus, les experts, les communautés.

- La création d'un système qui privilégie l'action et le débat collectif. Ce système doit offrir les garanties en matière de possibilité de s'exprimer à « égalité de parole », proposer des actions qui mobilisent le collectif et non l'individualisme. Cette dimension exclue *de facto* la structuration d'une concertation à *minima*, où l'information n'est pas connue de tous et où le principe de transparence est biaisé.

- Le réaménagement stratégique et conventionnel des pouvoirs d'action des élus en partage avec les collectifs sur des questions qui engagent le devenir de la société. La capacité à s'impliquer dans le débat d'idée doit nécessairement précéder l'action politique : en ce sens la confrontation des expériences passe par la socialisation transversale des modes de décision.

La citocratie de nos jours s'érige comme une philosophie réaliste de l'action : les multiples coups médiatiques de collectifs se réclamant des « désobéissants » ne manquent pas depuis 2005 pour en témoigner. C'est dans toutes les mémoires : l'affaire des « sans abris » du Canal Saint Martin en décembre 2006 (PARIS) et l'action entreprise par l'association « les Enfants de Don Quichotte ». L'action fut le maître mot qui visa à mobiliser les énergies, sensibiliser l'opinion publique. Elle incita l'État démocratique à plus de solidarité. De ce fait, le « droit au logement opposable²⁵ », corollaire du « *droit à ne pas être d'accord* » dans un

²⁵ Cette expression date de 2002, au décours d'un rapport établi par le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées : on pouvait y lire la proposition de créer « une obligation de résultat juridiquement opposable » pour le droit au logement. Jacques Chirac

système dominé par une hégémonie de la majorité, préfigurait dans les faits cette prise de conscience. Les individus s'arrogeaient le droit de faire entrer dans la notion de démocratie les principes qu'ils évaluaient comme relevant du bien commun.

Une évidence. Dans un monde en mutation perpétuelle, les groupes humains ont fini par prendre conscience qu'ils étaient eux-mêmes des collectivités. Leur praxis commune les pousse à s'extraire de la passivité et les réunit en une constellation d'unités individualisables. Et, en réponse à ce qui est considéré comme juste, dans un espace socialisé où sont transposées les grandes idéologies des élites, s'affirme une idée particulière du bien telle que les individus l'ont « introjectée ». Tout un cheminement intellectuel, imperceptible mais réel, jalonne les grandes catégories de la démarche citocratique qui s'anime sous nos yeux. Cette valeur aux contenus si identiques et si différents doit composer à l'intérieur d'un espace social et politique de l'histoire : elle y agence son propre espace référentiel.

appellera de ses vœux en décembre 2006 la formalisation d'un texte législatif quelques temps avant la fin de son mandat électif ; ce sera chose faite avec la promulgation de la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, publiée au Journal officiel du 6 mars 2007. On pouvait lire par ailleurs, dans le « nouvel observateur », 20 mai 2008 que le tribunal administratif de Paris avait reconnu le droit au logement opposable (DALO) dans une ordonnance rendue au bénéfice d'une famille mal logée qui contestait le rejet de son dossier par la préfecture.

Chapître 2

Legitimation de la démocratie triangulaire

« La démocratie dans le sens où l'entend le pouvoir ne laisse quant à elle aucune place à l'ingérence du peuple dans la structure totalitaire de l'économie dirigée par le monde des affaires, avec tout ce qui en découle dans les autres domaines de l'existence. Le rôle du public consiste à suivre les ordres, non à s'y ingérer. »

Noam Chomsky, *la conquête continue*, 1993

1. La fin de la confiance aveugle dans le demos

Le Club de Florence publiait en 1996 un ouvrage évocateur : *Europe, l'impossible Statu Quo*²⁶. Qui ne se souvient pas de la préface, et de la justesse des propos de Jacques Delors, notamment lorsque celui-ci décrivait la construction du « meccano institutionnel²⁷ » ?

S'exprimant au sujet des défis à venir, l'auteur concluait partiellement par ces mots : « [...] *Par conséquent, le contrat de base est clair. Tout pays européen qui le souhaite peut adhérer à l'Union, s'il remplit, c'est tout au moins mon interprétation, les trois conditions suivantes : 1) l'identité européenne, la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme [...] Le Parlement européen [...] doit apporter la preuve qu'il est capable d'exprimer correctement les aspirations et les préoccupations des*

²⁶ Delors, Jacques, Club de Florence, *Europe : l'impossible statu quo*, préf. de Jacques Delors, Stock, 1996.

²⁷ Ibidem, op. cit.

*Européens [...] Vaste programme... »*²⁸. Ce grand visionnaire ne croyait pas si bien dire.

Pendant près de 25 ans, l'Europe a été promue comme le lieu par excellence où pouvait s'épanouir un nouveau modèle de contrat social européen. Elle devait être le *locus amenus* (havre de paix) où les individus parviendraient à se défaire de la contingence des forces du marché... Mais, un tour d'horizon rapide du panorama communautaire et institutionnel contemporain suffit à faire comprendre une chose : du rêve à la réalité, l'espace à parcourir serait d'autant plus grand qu'il resterait parsemé de bonnes intentions et surtout d'inaction.

L'analyse sémiologique des discours publics autour de la construction européenne, au cours de la dernière décennie, a malheureusement renvoyé des signes d'évolution et de mutation marqués de négativité à bon nombre d'individus.

Une clef d'interprétation importante. Pour la plupart des citoyens, une action qui induit le changement au moyen d'un refus du dialogue para-institutionnel, aurait pour conséquence de déboucher sur une attitude de repli. Sans doute possible, les orientations dégagées en matière de politique commune seraient vouées inéluctablement à l'échec. Or, loin de ces mêmes préoccupations, les décideurs institutionnels y sont demeurés insensibles.

Dans leur « monde », les experts ont cru y percevoir (à tort) un déficit démocratique, dont le corollaire était le « déficit de connaissances » à propos de l'Union et de l'Europe. C'est l'avis nuancé de Bruno CAUTRES, chercheur du CNRS au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences PO) qui explique dans un article publié à l'automne 2007²⁹ que la défiance des français en l'Europe doit être reliée à la « fin d'un consensus permissif ». A l'appui de cette analyse, les enquêtes réalisées sur un panel représentatif de la population par l'organisme de sondage « Eurobaromètre 67 » : elles étayaient la théorie d'une potentielle négativité du fait communautaire en lien avec la méconnaissance du

²⁸ *Ibidem*, op.cit., p. IV – V.

²⁹ La documentation Française, Centre d'analyses stratégiques, Revue n° 6 – Octobre 2007 : DOSSIER SPÉCIAL : Informer sur l'Europe en France, Les Français et leur connaissance de l'Europe.

processus de codécision. C'est aussi ce que révèle la campagne « L'Europe : 150 000 jeunes en parlent dans leurs missions locales »³⁰, qui s'est déroulée de novembre 2003 à avril 2004. En effet, « *l'Europe [y] apparaît d'une manière générale trop opaque, trop « politicienne et non-citoyenne » et parfois impuissante face à certains maux qui les affectent comme le chômage ou l'insécurité. En ce sens, l'Europe est rarement perçue comme touchant à leur vie quotidienne [...] L'élargissement à 25 suscite aussi une réelle méfiance (Pourquoi ne pas s'occuper d'abord de nos problèmes ?) largement basée sur une méconnaissance des nouveaux pays « je ne connais pas ces pays »*³¹ ». Loin de s'y méprendre, les citoyens européens se sont bien aperçu que la direction amorcée depuis Amsterdam conduisait à un processus inéluctable. La mondialisation débridée reléguait la solidarité entre les individus à un second plan, à une préoccupation subalterne des États-Nations.

Après la période faste de l'Europe et de sa construction, a succédé à partir de 1999 une phase où le citoyen européen a opposé son jugement critique quant aux orientations prises en son nom, par ses représentants. Probablement influencés pour ne pas dire choqués par les événements du poulet à la dioxine, des cannettes de Coca-cola contaminées, des farines animales à l'origine de l'épidémie « ESB » en Grande Bretagne puis en France, en Allemagne, les individus ont vu dans ces phénomènes des raisons patentes de renforcer leur jugement critique. La réalité leur a donné des raisons de croire que leurs choix étaient les bons : la contestation des évidences a été le *modus operandi* qui les a fait s'affirmer en tant que force alternative.

Comment aurait-il pu en être autrement ?

³⁰ Cette campagne fut une action d'éducation civique qui visait à sensibiliser et dialoguer avec 150 000 jeunes suivis par les missions locales pour leur permettre de mieux appréhender l'Europe, de découvrir comment l'Europe tendait à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; Cette action avait pour objectif de faire mieux appréhender le fonctionnement démocratique des Institutions (Commission, Parlement, Médiateur), afin de mieux réinsérer les questions de fonds dans la problématique communautaire. Enfin, l'identité européenne y était abordée à travers l'implication des jeunes dans le processus de désignation des représentants grâce au vote.

³¹ Le résultat de l'enquête est consultable à l'URL : <http://www.fondationdexiacre.ditlocal.org/insertion>, à la rubrique « la citoyenneté européenne », § Bilan de la campagne.

1988, premier signe d'une dénégation sociale. Le consommateur européen découvre un rapport d'enquête incriminant les industries agroalimentaires. Celles-ci sont impliquées dans le processus de fabrication de compléments alimentaires pour les bovins dans lesquels des farines d'origine animale sont incorporées. Face au risque d'une transmission potentielle du prion (ESB) à l'homme sous forme d'une encéphalite à spongiose, les décideurs européens ont été désarmés.

1990, la Belgique connaît son lot de cannettes de Coca-Cola contaminées par un produit toxique. La situation a été jugulée *in extremis*. Le principe de précaution avait obligé l'Etat belge à faire retirer des lots potentiellement contaminés du marché.

1999, les circuits belges de la grande distribution sont contraints de retirer des poulets d'élevage contaminés par de la dioxine. Par mesure de précaution, les œufs sont aussi retirés du marché.

Eu égard à ces phénomènes majeurs, le discours politique ne pouvait plus avoir le même statut qu'au cours des années 80 ; quand bien même les citoyens étaient conscients de percevoir le message en étant à l'extérieur du processus décisionnaire, ces derniers ont refusé de croire aveuglement en leurs contenus même quand les élites les ont persuadées du contraire. Le doute s'installait au détriment de la confiance.

Il paraissait logique que dès l'instant où les États n'étaient pas parvenus à faire coïncider leurs orientations, alors que des événements critiques étaient en les murs de la maison européenne, la question du « comment » avoir confiance aveuglément en des discours peu efficient trouve toute sa légitimation.

Parce que la peur survient toujours de l'incompréhension, les forces déployées par les élites, pour tenir un discours peu cohérent, force le corps des citoyens (le *Démos*) à réfuter en grande partie le contenu des réformes qui lui paraissent non conformes à la perception qu'il se fait du monde.

Bien loin de n'être qu'un pur processus d'analyse formel du discours démocratique, et particulièrement du dialogue entre élites et collectifs citoyens, la démarche doit conduire à considérer les réseaux sémiques et les réseaux de représentation qui ont été noués entre espace public et espace privé.

Il serait faux de considérer aujourd'hui que les individus n'exercent qu'un rôle passif dans la conduite des orientations politiques de la Nation. Si cela a pu être le cas, ce le fut durant une période où les élites étaient érigées en groupe hégémonique. On rappellera pour mémoire cette période, où l'instrumentation du pouvoir passait, comme le disait Antonio Gramsci dans les *Quaderni*, par la défense d'intérêts « corporatistes » et auxquels les masses populaires devaient opposer leur conscience de classe autonome.

Toutefois, un trop grand nombre de politiques se contentent de voir aujourd'hui dans les citoyens une sorte de miroir qui réfracte des signes qui ont été émis à son intention. Ne sont-ils pas autre chose qu'une sorte d'entité devant acquiescer aux *stimuli* provenant des milieux décisionnaires ? Au mieux, les politiques y voient-ils un contre-miroir qui renvoie des signes discordants mais téléguidés par la même pensée issue de la classe dirigeante. Bref, la situation ne tend qu'à favoriser l'adaptation passive des mentalités des masses populaires et des habitudes collectives aux exigences économiques, sociales et culturelles de la classe dominante.

A dire vrai, le citoyen se projette dans une fonction autonome de médiation du réel. D'abord parce que l'histoire a appris aux individus à trier les informations, à les choisir, les réfuter voire les confronter. Elle leur a appris, ensuite, à retourner leur propre expérience des choses à ces mêmes élites émettrices du message original. La société a évolué dans sa forme, sa nature et sa structure. Il a été longtemps question des « masses populaires » puis des « masses ouvrières » par référence à la théorie marxiste de la lutte des classes.

Aujourd'hui l'objet référentiel a changé : tout le monde s'accorde à nommer les classes ouvrières et moyennes différemment. Elles sont le regroupement d'une multiplicité d'acteurs individuels qui ont comme plus petit commun dénominateur d'être issus de divers horizons culturels agrégeants. Non seulement leur approche du fait politique ne coïncide plus avec les anciens modèles de classe, mais en plus leur capacité à renvoyer le message (dont ils ont été destinataires en aval) se structure de manière complexe. Enfin, c'est ce qui crée le changement par rapport à ces 20 dernières années, c'est bien le citoyen, bien plus que le politique qui entend

fabriquer le nouvel *EPOS*³² commun. Faire en sorte que de nouvelles valeurs soient édifiées aux fins de structurer un monde dans lequel la mémoire collective puisse exister (aux côtés d'autres valeurs édifiantes), telle est la démarche surprenante qui s'opère sous nos yeux.

Acteurs du changement, les individus ne se contentent plus de recomposer à chaque étape du discours idéologique les signes qui concourent à l'édification du modèle de société qui s'offre à eux. Ils s'investissent pour trouver des formes possibles d'identification, et remettent le modèle à distance pour mieux le façonner. C'est un travail de longue haleine, qui nécessite une implication morale intense. La nouvelle loi fondamentale n'est plus le consensus, mais bien au contraire la participation active à l'élaboration des grands modèles. Faisant preuve de créativité dans la forme, les individus ont relégué la passivité aux oubliettes.

2. L'ambition citocratique

Comment éclairer cette implication citoyenne ? La tâche va consister à étudier la représentation de cette action oblique avec ce que perçoit subjectivement le détenteur du pouvoir décisionnaire. Prenant pour point de départ que l'action oblique est mue par une doctrine, celle-ci oriente l'action humaine. Elle permet à chacun d'interpréter les faits selon une vision qui lui est propre.

Dans le contexte particulier de la démocratie triangulaire, la doctrine citocratique est perçue par le politique comme un système incohérent et antidémocratique. Dans les faits, tout se passe comme si à cause de l'appui que le politique recevait de la majorité (et par réciprocité de soutien) cela lui conférait le droit de s'opposer à « *tout ce qui porte en germe quelque*

³² L'*EPOS* désigne en grec ce qui s'exprime au moyen de la parole. A l'époque le terme véhicule le savoir-vivre et le savoir-mourir d'une société. Il doit donner aux sociétés les valeurs à l'intérieur desquelles elles se définissent et se reconnaissent. Il est cette période de l'histoire au cours de laquelle un groupe humain prend conscience de lui-même, crée ses modèles et se célèbre à travers eux.